

Fiche de poste de Docteur Junior de la phase de consolidation du DES de Gériatrie – Année 2026 -2027

Semestres : les deux semestres

Chef de service : Dr Virginie Fossey Diaz

Intitulé du service : SMR , unité orientée plaies
Complexes

Centre hospitalier : Hôpital Bretonneau, 75018 paris APHP

Parcours envisagé

1-Orientation du poste :

SMR gériatrique, unité sur la prise en charge des plaies complexes, unité avec 3 lits de MCO et 14 lits de SMR

2-Détail de la fonction (nb de lits en responsabilité, demi-journées d'activité autre) (5 lignes maxi):

Le Docteur Junior sera en charge de 3 lits de MCO et 6 lits de SMR au sein des 17 lits de l'unité Plaie, Prise en charge médicale quotidienne de ses patients ; Participation à la visite de l'équipe d'infectiologie ; Participation à la visite du médecin MPR ; Participation au staff pied diabétique, Participation et animation de la réunion de synthèse hebdomadaire de l'unité, Echange/informations des familles des patients, rédaction des comptes rendus d'hospitalisation , consultation de suivi de plaies , staffs médicaux de service , séances de bibliographie

3-Détail de la progression (5 lignes maximum):

M1-M2 : deux visites seniorisées par semaine. Apprentissage des protocoles de pansements apprentissage des prises en charge médico sociales

M3-M6 : une visite hebdomadaire. Gestion des pansements, prise en charge des problématiques médico-sociales, en collaboration avec l'assistance sociale et sous supervision du médecin senior. Participation aux consultations de suivi de plaies, avis sur des plaies complexes dans les autres unités de l'hôpital

4-Détail de la supervision (organisation, modalités de restitution, nom du référent) (5 lignes maxi):

Sera sous la supervision du Dr Clémence Planchais et du Dr Camille Loiseau Breton
Génera les 3 lits de MCO et 6 lits de SMR, tous orientés plaies complexes (escarres/ulcères, greffes, Vac thérapie), tant sur le plan médical que médico-social
Progression comme précisée ci-dessous avec présence de sénior quotidiennement

5)participations aux gardes de Bretonneau et Bichat